

Ecrire et illustrer un récit avec le numérique

Prieuré de Vivoin

Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe

Printemps – été 2017



En 2017, le Département de la Sarthe, la Communauté de Communes de Sablé-sur-Sarthe et la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire, en collaboration avec le Centre Culturel de la Sarthe, invitent un auteur en résidence dans la Sarthe. Cette résidence, axée sur la création numérique, combine projet d'écriture, actions de médiation auprès de publics spécifiques et rencontres tout public dans le cadre d'une programmation culturelle en lien avec les bibliothèques du département.

I Contexte général

Depuis Janvier 2014, une quinzaine de bibliothèques de la Sarthe est accompagnée par la bibliothèque départementale dans le développement de projets numériques, en partenariat avec les services de la DRAC Pays de la Loire. La première étape de cette démarche a vu le déploiement de la plateforme de ressources numériques MEDIABOX (mediabox.sarthe.fr) disponible dans les bibliothèques associées. Cet outil comporte une offre de vidéo à la demande, d'autoformation, de presse et de musique en ligne.

C'est aujourd'hui vers les actions de découverte de la culture numérique et de ses outils de médiation que s'oriente la deuxième phase du projet.

A cette occasion, il est proposé de s'intéresser aux arts numériques par le biais de la création littéraire et illustrée. Quelle évolution apporte l'outil et la culture numériques dans la réalisation d'un récit en images et en textes ? De la simple transposition d'un objet papier traditionnel à la conception d'un objet et d'un mode de lecture totalement originaux, les manières d'aborder la création numérique en lien avec le livre illustré sont multiples.

Depuis 2 ans, dans le cadre d'une collaboration entre le Département de la Sarthe et l'Etat, la bibliothèque départementale accueille en résidence des auteurs appelés à réaliser une création en lien avec le territoire, qu'il s'agisse de la bande dessinée, du récit de vie ou de la poésie. Chaque résidence est l'occasion d'un temps de création dédié à l'auteur. Par ailleurs, un temps important est consacré à la découverte de la démarche de l'auteur et la réalisation d'ateliers de pratique artistique associés à cette découverte. Enfin, des rencontres tout public, permettant le croisement éventuel avec d'autres artistes au cours de la résidence sont organisés, offrant la possibilité d'un ancrage de la résidence sur les territoires impliqués.

Le projet imaginé pour le printemps 2017 associe ces différentes dimensions. Les partenaires se proposent d'inviter un auteur pour une durée d'environ 3 à 4 mois au total, afin de conduire à la fois un projet de création personnelle ainsi qu'une forme aboutie de médiation en lien avec les partenaires et publics sollicités. L'accueil de l'auteur prendra forme au Prieuré de Vivoin, Centre culturel de la Sarthe ainsi qu'au sein de la communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe.

II Le projet de création : thématique et objet de la résidence

Loin de se limiter à une innovation technologique, l'objet numérique a investi nos quotidiens et continue de susciter de nouvelles pratiques et de nouveaux usages. Moteur potentiel de création, il devient dans le champ artistique, un élément d'origine dans la réalisation d'un projet. Dépasant le simple objet d'aide à la diffusion, il vient interroger les esthétiques et les formes possibles d'innovation plastique. Dans le même temps, la création d'un récit en images, avec ou sans textes, convoque plusieurs champs de la création littéraire traditionnelle : la bande dessinée, bien sûr, l'album de jeunesse, le livre illustré, le récit documentaire de voyage... Les outils numériques et les modes de lecture numérique –devrions-nous dire de diffusion – permettent d'envisager la création de ce récit de façon plurielle.

Dans le cadre de la résidence, nous invitons l'auteur candidat à proposer un projet de création réalisable en partie sur son temps de séjour, tenant compte des éléments suivants :

- Utilisation d'un outil numérique dans la conception du projet : la création réalisée n'est pas une simple lecture homothétique sur un outil de diffusion numérique (tablette, ordinateur...)
- Nécessité de conserver une démarche narrative. L'objet créé n'est pas uniquement une création plastique mais comprend un lien originel avec le livre, en ce qu'il permet le partage d'une histoire, fictionnelle ou documentaire. L'écriture, au sens de conception scénarisée est centrale au projet.
- Prise en compte de la relation texte et images : l'image, illustrée, photographique, dessinée est un élément essentiel dans la conception du récit. La création peut potentiellement aboutir, si l'auteur le souhaite, à la réalisation d'un objet sans texte par exemple.
- Concernant les formes de diffusion, la mise en œuvre d'outils multimedia ou l'intervention de formes a priori indépendantes du livre en tant que tel, sont envisageables.

Ce contexte pris en compte, les organisateurs n'imposent, ni ne recommandent de cadrage thématique ou de genre dans la réalisation du récit.

III Le projet de médiation

La rencontre du public sarthois et le partage par la pratique de la création artistique proposée par l'auteur constituent un élément majeur du projet. Au cours du séjour, trois volets sont proposées à l'auteur :

1. La réalisation d'ateliers de pratique artistique en lien avec des bibliothèques

⇒ Ateliers de pratique artistique : initiation à la création numérique / sensibilisation à la pratique de l'auteur

Objectifs

- Découvrir l'univers littéraire et graphique de l'auteur
- Découvrir une démarche particulière de création : l'utilisation de l'outil numérique dans la création d'un récit
- S'initier par la pratique aux différentes étapes de l'écriture d'un récit

Temps de réalisation

- Chaque atelier, s'il est réalisé sur un temps long, comprend de 4 à 5 séances avec l'auteur
- Des ateliers ponctuels de découverte ou de pratique artistique sur un aspect particulier peuvent être également envisagés.

Publics cibles

- Elèves des collèges,
- Publics adultes éloignés du livre et de l'écrit

2. La réalisation d'une création collective avec les publics cibles et partenaires de la communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe, en lien avec le réseau de lecture publique de ce territoire.

⇒ Ateliers de pratique artistique : aboutir à la réalisation d'une création collective parrainée et accompagnée par l'auteur. Cette partie du projet met en lien de nombreux partenaires locaux, dans le champ culturel, éducatif voire social. Elle peut investir le champ de la bande dessinée numérique de façon privilégiée et aboutir par exemple à la création d'un BD concert, d'un spectacle dessiné...

Objectifs

- Découvrir l'univers littéraire et graphique de l'auteur
- Découvrir un genre particulier : la BD numérique
- S'initier par la pratique aux différentes étapes de l'écriture de bande dessinée : scénario, découpage, réalisation...

Temps de réalisation

- 20 à 30 demi-journées consacrées à l'intervention en atelier
- Chaque atelier comprend en général de 4 à 5 séances (soit 10 heures d'intervention/atelier)

Publics concernés

- La communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe associe le projet d'accueil de l'auteur à un travail de mobilisation des acteurs locaux, tant dans le domaine de la politique de la ville que dans le champ du numérique spécifiquement. Les groupes et publics sollicités seront choisis en lien avec ces partenaires.

3. La participation à des rencontres tout public organisées dans le cadre d'une programmation culturelle plus large

IV Modalités de résidence

L'auteur séjournera en Sarthe pour une période de 12 à 15 semaines entre mars et septembre 2017 en tenant compte des contraintes de conduite du projet et des disponibilités de l'auteur. Il logera principalement au Prieuré de Vivoin. Un logement sur la communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe pourra être utilisé pour les temps de présence sur ce territoire. Les dates exactes seront confirmées en accord avec l'auteur et les partenaires à la suite du choix définitif.

Centre Culturel de la Sarthe
Prieuré de Vivoin
Place des Tilleuls
72170 Vivoin
www.prieuredevivoin.sarthe.com

a. Répartition du temps de présence

Les périodes de séjour sont réparties comme suit :

- 10 à 12 semaines consacrées à une résidence au Prieuré de Vivoin incluant environ 70% de temps de création (soit 70 à 84 demi-journées) et 30% de temps d'ateliers et rencontres (soit 30 à 36 demi-journées).
- 2 à 3 semaines complètes (soit 20 à 30 demi-journées) d'intervention sur le réseau de la communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe, consacrées à des ateliers aboutissant à une création collective en lien avec la population et les partenaires locaux.

b. Conditions d'accueil

Le Centre Culturel de la Sarthe (CCS), gestionnaire du Prieuré de Vivoin met à disposition de l'auteur une chambre double disposant de toutes les commodités d'usage dans l'enceinte du prieuré. Une salle de travail ainsi que l'accès à la cuisine collective lui sont assurés sur le temps de la résidence. En autonomie sur le lieu de la résidence, il dispose d'un jeu de clés indépendant et va et vient sans contraintes d'horaires.

c. Conditions financières/ Indemnités de résidence

L'auteur percevra une rémunération portant sur le projet d'écriture et les temps de médiation associés, selon les conditions suivantes. La structure verse à l'auteur la somme de **1000 euros net** par quinzaine de résidence, - soit jusqu'à **6000 euros net** pour 3 mois. Cette somme est versée sous la forme de droits d'auteur et les paiements s'effectuent en **versements indépendants de 1000 euros net** réalisés par virement administratif au terme de chacune des périodes de résidence et sur présentation par l'auteur d'une facture ad hoc.

Les 2 à 3 semaines d'intervention sur la communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe, exclusivement réservées à des ateliers sont rémunérées forfaitairement sur la base de **4000€ net** versés à l'issue du projet.

d. Indemnités de déplacement

Dans l'idée d'optimiser les déplacements de l'auteur, il sera proposé un calendrier global permettant sa venue sur des semaines complètes, avec la possibilité de mêler temps de création, interventions sur la communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe et dans les bibliothèques de la Sarthe.

Déplacements entre le domicile de l'auteur et le lieu de résidence :

Le Département prend en charge les frais de déplacement de l'auteur en début et fin de chaque période de résidence sur la base du plein tarif SNCF seconde classe.

Déplacements liés au projet :

Pour les déplacements effectués dans le cadre des obligations liées à la résidence, l'auteur est généralement autonome et fait usage de son véhicule personnel. Ses frais sont pris en charge sur la base suivante : 0.25€/km sur présentation de justificatifs

Déplacements personnels de l'auteur sur le lieu de résidence :

L'auteur utilise son propre véhicule pour ses déplacements personnels sans remboursement de frais.

V Modalités de sélection de l'auteur

a. Critères de sélection

Le jury de résidence, composé de l'ensemble des partenaires effectuera son choix en fonction des critères suivants :

- Qualité et originalité du projet de création
- Pertinence de l'univers créatif en lien avec le projet
- Expérience en matière de médiation
- Publications effectives à compte d'éditeur
- Assurance des disponibilités effectives de l'auteur sur le temps de résidence

b. Organisation du jury

A la suite de l'étude des dossiers de candidature, le jury présentiel se tiendra **le mardi 6 septembre 2016** dans les locaux de la Communauté de Communes de Sablé-sur-Sarthe. A cette occasion, au maximum quatre candidats seront rencontrés lors d'un entretien individuel permettant de préciser les objectifs de la résidence et d'échanger sur les motivations et les parcours des auteurs pré-sélectionnés. Une réponse définitive sera rendue à l'issue de ces entretiens dès le **9 septembre 2016**.

Les frais de déplacement avancés par les auteurs retenus pour l'entretien sont pris en charge par les organisateurs sous forme de remboursement sur présentation des justificatifs.

c. Réponse à l'appel à candidature

En réponse au présent appel à candidature, l'auteur fournira les pièces suivantes :

- Un CV complet précisant tant les publications que les expériences de médiation déjà réalisées.
- Une note d'intention précisant les motivations de l'auteur pour participer au projet ainsi qu'un texte formalisant le parcours d'écriture du candidat, son univers créatif, ses préoccupations du moment.
- Un récapitulatif des publications à compte d'éditeur
- Des extraits de réalisations et références permettant d'éclairer le jury sur l'univers créatif du candidat.

Les auteurs intéressés sont invités à remettre leur proposition au plus tard **le 24 août 2016** (délai de rigueur) à l'adresse suivante :

Bibliothèque départementale de la Sarthe
Département de la Sarthe
41, rue de Bellevue
72000 Le Mans

Ou par mail : damien.grelier@sarthe.fr